

JEAN SAVIDAN (1872-1941)

Procureur de la République à Guingamp et Saint-Malo
Conseiller municipal, adjoint au Maire de Lannion (1935-1941)

PAR LILIANE LE GAC



1 - Portrait de Jean Savidan

Fin d'année 2010, la Commission communale pour la sécurité a donné un avis défavorable et irrévocable à l'ouverture au public de la salle de conférences du Centre Jean Savidan à LANNION.

En mai 2011, la Mairie de Lannion a présenté aux associations utilisatrices des locaux ses projets à savoir, d'une part le relogement des associations dans la partie restant à rénover du Monastère Sainte-Anne et d'autre part, la réhabilitation complète de plus de 5000 m², compris du Centre Savidan jusqu'au couvent des Ursulines.

La perspective de démolir une partie du bâti ancien existant dans la rue Jean Savidan, en particulier la "maison Savidan", a ému les membres de l'ARSSAT.

C'est ainsi que j'ai eu envie d'évoquer la mémoire de Jean SAVIDAN, cet homme peut connu de nos jours, à l'exception de la rue de Lannion qui porte son nom, mais dont la signalétique ne donne malheureusement aucun renseignement.



2 - Photo plaque de rue



3 - Photo Jean Savidan enfant

Jean Léon Marie SAVIDAN est né à Lannion, le 13 juillet 1872, fils de Jean-Marie Savidan, âgé de cinquante huit ans, Juge de Paix du Canton de Lannion et de Cécile Marie Victoire Le Bihan, âgée de trente six ans. La déclaration de naissance est faite par le père de l'enfant en présence des témoins : Hyacinthe Marie Michel Savidan, docteur médecin à Lannion et de Hyacinthe Lacombe, négociant à Lannion.



4 - Photos Hyacinthe Savidan et son épouse

Du *treizième* jour du mois de *juillet* mil huit cent soixante-deux à *trois* heures du soir

N° 110

ACTE DE NAISSANCE de *Jean Léon Marie Savidan* né le *quinze* jour du mois de *juillet* à *trois* heures du matin l'an *quatre* de la République

à *Lannion* par son père *Jean Marie Savidan* âgé de *quatre* ans, profession de *Juge de Paix* et de *Madame Cécile Marie Victoire Le Bihan* âgée de *soixante* ans, profession de *Propriétaire* demeurant à *Lannion*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *Masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *Jean Marie Savidan* âgé de *quatre* ans, profession de *Juge de Paix* demeurant à *Lannion*

Premier témoin, *Jean Marie Michel Savidan* âgé de *quarante* ans, profession de *Docteur* demeurant à *Lannion*

Second témoin, *Hyacinthe Lacombe* âgé de *quarante* ans, profession de *Négociant* demeurant à *Lannion*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré

H. Lacombe *J. M. Savidan*

Constaté suivant la loi par moi *Adolphe Cadieu* Adjoint Délégué, Officier de l'Etat civil soussigné.

5 - Extrait de naissance de Jean Léon Maire Savidan

Après de brillantes études classiques au collège municipal de Lannion, puis au lycée de Saint-Brieuc, il poursuit ses études à la Faculté de droit à Rennes.

Suivant l'exemple de ses frères, Léon (président du Tribunal de Lannion) et Amédée (procureur de la République), il entre dans la magistrature. Successivement, Procureur de la République à Guingamp puis à Saint-Malo, il prend sa retraite anticipée en 1929 et il se retire à Lannion dans sa maison de famille, 21 rue des Capucins, proche du « vieux » collège des Ursulines.

En 1935, il est élu au conseil municipal de Lannion sur la liste à tendance radicale de M. Edgard de Kergariou. Placé 22^e sur la liste, il fait le troisième score. Il refuse un poste d'adjoint, mais accepte plusieurs délégations municipales : à l'hôpital-hospice, aux finances et au contentieux, à l'hygiène, aux œuvres sociales, aux pompes funèbres, à la bibliothèque. Il est aussi le président fondateur de l'amicale des anciens élèves du collège municipal de Lannion.¹

Lors de la séance du conseil municipal du jeudi 7 septembre 1939, sous la présidence de M Edgard de Kergariou, sénateur maire, assisté de M. Arthur Aurégan et M Charles Colvez, adjoints, M. Jean Savidan est proclamé à la majorité absolue (douze voix sur treize), deuxième-adjoint supplémentaire pour la durée des hostilités en remplacement de M. Jean Le Quellec, décédé.²

En cette période troublée, il se donna entièrement à sa tâche, passant la majeure partie de ses journées en Mairie, jusqu'à l'épuisement.

Le 31 janvier 1941 à 22 heures, Jean Léon Marie Savidan, décédait à l'âge de 68 ans à l'Hôpital-Hospice rue de Kerampont à Lannion.

¹ J.J. Monnier, « Une rue, un Lannionais, Jean Savidan », Les Nouvelles de Lannion, Journal Municipal, 1989.

² Archives municipales de Lannion, délibérations du conseil municipal, année 1939.

Le trent et un février mil neuf cent quarante-et-un, à cinq heures, est décédé, Jean de Kergariou, Jean Leon Marie Savidan, né à Lannion, le trois juillet mil huit cent soixante deux, honoré de la Légion d'honneur, fils de Jean Marie Savidan et de Cécile Marie Thérèse Le Pihan, épouse décédée, domicilié en cette commune, rue des Capucins, célibataire.

Dressé le deux février à dix heures sur la déclaration de Edgard de Kergariou, employé, domicilié en cette commune, qui, lecture faite, a signé avec Nous, Charles Colvez, Adjoint au Maire, délégué Officier de l'Etat Civil.

J. L. Savidan *C. Colvez*

6 - Acte de décès de Jean Savidan

Le lundi 10 février 1941, le Sénateur-Maire, Edgard de Kergariou, convoquait le conseil municipal, « afin d'évoquer et de saluer la mémoire du regretté collègue M. Jean Savidan, persuadé que cette convocation extraordinaire répond au désir de toute l'assemblée de renouveler au cher disparu l'expression de son inaltérable sympathie et le témoignage de sa plus vive reconnaissance ».

Le Sénateur-Maire s'exprima ensuite en ces termes :

« Jean Savidan fut pour nous un collègue et ami sûr et dévoué, en même temps qu'un guide éclairé. Il laissera un grand vide dans notre assemblée. Avant de prendre à Lannion une place et une autorité auxquelles bien peu pourront prétendre après lui, il servit d'abord son pays dans la magistrature, à l'exemple de son père et de ses frères Léon et Amédée. Procureur de la République, hautement apprécié, il a, à ce titre, dirigé, pendant de longues années, avec la compétence et l'impartialité que vous lui connaissiez, les parquets de Guingamp et de Saint-Malo. Mais c'est dans la ville où il est né et où il voulut mourir qu'il devait donner le meilleur de lui-même. Il revint à Lannion en 1929, avant d'avoir atteint la limite d'âge, à la retraite, et, depuis lors, sa vie exemplaire a été celle de l'homme de bien. Entouré dans tous les milieux d'une vive sympathie, il n'a cessé pendant ces douze dernières années de mettre au service de ses concitoyens toutes les ressources

de sa brillante intelligence et de son expérience.

Sa courtoisie était exquise, elle n'avait d'égale que sa constante intention de faire plaisir. Et tout cela chez lui, était naturel, sans effort, toujours inspiré par un désir ardent de rendre service.

N'entendant pas accepter de fonction publique, il a fallu l'insistance de tous ceux qui l'appréciaient pour le décider à entrer au conseil municipal, et il fut élu en 1935 en tête de liste. Et bien qu'il ne voulût pas faire partie de la Municipalité, il nous apporta depuis cette époque son concours le plus dévoué et le plus absolu.

Mais c'est quand la guerre survint que Jean Savidan voyant les charges municipales s'accroître journallement, qu'il s'offrit pour nous aider davantage. Et le 2 septembre 1939, il accepta par devoir, d'être adjoint en remplacement d'un collègue mobilisé. Il ne se déroba pas une seule seconde aux obligations de sa fonction qu'il a accomplies jusqu'à l'extrême limite avec un dévouement et une précision qui lui étaient particulières.

Et tandis qu'approchait l'heure fatale, il se pencha de plus en plus vers les malheureux de l'hôpital-hospice dont il était administrateur.

Il s'intéressa particulièrement à l'enfance malheureuse et c'est encore à la jeunesse qu'il voulait saine et forte qu'il pensa l'été dernier en instituant par testament la ville de Lannion sa légataire universelle et sa principale héritière.

A l'instar de notre regretté collègue Jean Savidan, pensons à l'avenir, aux obligations qu'il vient de nous créer et en nous inspirant de son esprit nous exécuterons ses dernières volontés en faveur de la ville et de la jeunesse qu'il a servi et tant aimées. »

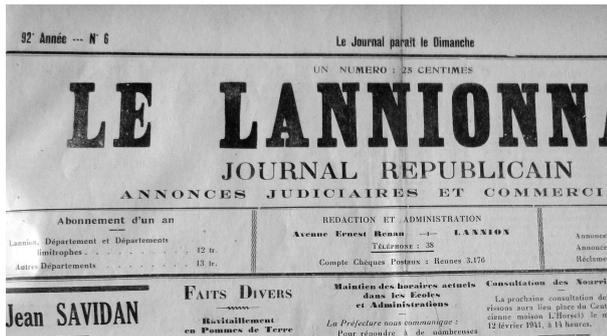
Et la séance fut ensuite levée en signe de deuil.

A la reprise de la séance du conseil municipal du 10 février 1941, en questions diverses, sur la proposition de M Edouard Mauger, conseiller municipal, il est décidé à l'unanimité « que la rue des Capucins, s'appellera désormais rue Jean Savidan ». ³

³ Archives municipales de Lannion, délibérations du conseil municipal, 1941.

Selon Yves Briand qui l'a connu⁴, Jean Savidan n'aurait pas forcément apprécié que l'on débaptise ainsi la rue des Capucins car il était bien trop amoureux de sa ville et de son histoire.⁵

Dans son journal « Le Lannionais » en date du 9 février 1941,⁶ à la première page, son collègue et ami M. Edouard Mauger, lui rendait l'hommage suivant :



7 - Le Lannionais du 7 février 1941

« C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous annonçons la mort de ce cher et vieil ami.

Né à Lannion le 13 juillet 1872, Jean Savidan, privé encore enfant des soins affectueux de sa mère, fut élevé par son père qui exerçait les fonctions de Juge de Paix du canton de Lannion, sous l'œil bienveillant de Françoise, la fidèle et dévouée servante de la famille.

Après de brillantes études classiques au collège municipal de notre ville puis au lycée de Saint-Brieuc, nanti du diplôme de bachelier

Il suivit les cours de la Faculté de droit à Rennes, où il passa sa licence.

Suivant l'exemple de ses frères, Léon ancien président du Tribunal de Lannion et Amédée, Procureur de la République, qui mourut jeune, il entra dans la magistrature dont il gravit rapidement les divers échelons.

Lors de l'application des décrets lois sur la réforme de la Magistrature promulgués par le ministre Poincaré, Jean Savidan qui était

Procureur de la République à Saint-Malo, prit sa retraite et vint se fixer dans sa ville natale.

Lui qui avait toujours voulu rester en dehors de la vie publique de notre cité, cédant aux instances de ses nombreux amis, aux élections municipales dernières, il entra au Conseil municipal en tête des élus. Depuis, avec un inlassable dévouement et la haute autorité que lui valaient les dons multiples de sa haute et vive intelligence, il apporta à la municipalité, son concours le plus actif et le plus dévoué.

Au cours de l'année 1939, pour remplacer un des adjoints mobilisé il accepta ces fonctions. En cette période troublée, malgré l'ardu de la besogne il s'y donna entièrement, passant la majeure partie de ses journées à la Mairie au détriment de sa santé. Il y a quelques semaines il dut garder la chambre, puis le lit finalement, malgré tous les soins, il succombait dans la nuit de vendredi à samedi, à l'hôpital-hospice, où il avait été transporté quelques jours avant.

Dans la vie privée, Savidan était le plus fidèle, le plus sûr et le plus délicat des amis et jamais personne ne fit appel en vain à sa générosité.

Ses obsèques ont eu lieu mardi matin ; des délégations des écoles communales et du collège, avec leurs directeurs et professeurs y assistaient, ainsi qu'un piquet de la compagnie des Sapeurs pompiers, sous le commandement du lieutenant Madec.

Des couronnes offertes par le Conseil municipal, par la Commission administrative des Hospices dont il était membre, par le bureau de l'U.S.L. dont il était président d'honneur, étaient déposées sur son cercueil.

Au cimetière, suivant la volonté du défunt, aucun discours ne fut prononcé.

La ville de Lannion perd en Jean Savidan un conseiller éclairé et ses amis, un homme d'une courtoisie et d'une affabilité inlassables.

C'est ce que témoignent l'unanimité des sympathies qui lui ont fait cortège et des regrets qu'il laisse après lui auxquels nous nous associons de tout cœur.

Dans cette douloureuse épreuve, nous adressons à la famille, nos vives et respectueuses condoléances. »

⁴ Yves Briand, archiviste disparu, co-auteur de « Histoire de Lannion des origines à nos jours ».

⁵ Ouest-France, le 7.01.2002, p..

⁶ Le Lannionais, Archives municipales, 1941.

Comme ses deux frères, Jean Savidan était célibataire, sans enfant.

Cet homme, sans ambition politique, qui aimait faire son tour de ville en s'arrêtant à la pâtisserie Gouriou et à un café du quai d'Aiguillon, était une figure lannionaise bien sympathique. Sa gouvernante veillait sur lui comme sur son propre fils. Lorsque quelqu'un sonnait à la porte de la rue des Capucins, elle sortait au balcon des étages pour identifier le ou les visiteurs et elle décidait si elle ouvrait ou non.⁷

Au terme de son testament olographe en date du 24 juin 1940, déposé, après constatations judiciaires, au rang des minutes de l'étude de feu Me Rihouay suivant acte reçu par Me Stéphan, le 5 février 1941, Jean Savidan instituait la ville de Lannion pour sa légataire universelle de ses biens mobiliers et immobiliers, stipulant :⁸

« J'émetts le vœu que l'actif de ma succession revenant à la Ville de Lannion soit plus particulièrement affecté à des œuvres intéressant l'enfance malheureuse.

Je confie à la Ville de Lannion le soin d'entretenir les deux concessions voisines que je possède au cimetière du Forlac'h.

Je désire être inhumé sans appareil (enterrement de 2^e classe), ni discours, dans une fosse en pleine terre, voisine autant que possible des concessions susdites, et sans que soit troublé par des exhumations le repos des miens. A l'expiration du délai légal, mes restes pourront être réunis et déposés dans la tombe de mon frère Léon (petite concession) ».



8 – Tombe de Jean Savidan au cimetière de Lannion



8bis - Plaques sur la tombe de Jean Savidan et de son frère Léon

A son décès, Jean Savidan possédait des biens immobiliers qui lui provenaient de son arrière-grand-père François Marie Chauvin (généalogie pages suivantes).

A cette époque, qualifié « d'affairiste », François Chauvin avait acheté quantité de biens au moment de la Révolution à Brélévenez, Lannion, Louannec, Ploubezre, Plouaret, dont à Plestin-Les-Grèves, le manoir du Leslac'h. Sa tombe et celle de sa famille se trouvent dans le cimetière de Lannion.

L'actif définitif de la succession revenant à la ville de Lannion s'élèvera à 1024 920 F net de toutes dettes ou hypothèques légales ou conventionnelles.

Le reste de ses biens (actions, bijoux, argent...) a été distribué entre ses héritiers naturels, des amis, son personnel de maison (chauffeur, jardinier et une rente annuelle versée à sa gouvernante, Jeanne Le Goffic, âgée de 78 ans). Des dons seront aussi versés aux sapeurs-pompiers et aux associations lannionaises (USL, Vélo club, musique municipale), au bureau de bienfaisance, à l'école publique, à l'Union fédérale des anciens combattants...

⁷ Ouest-France « Jean Savidan », le 7.01.1962.

⁸ Archives municipales de Lannion.

Liste des biens au décès de Jean Savidan :

LANNION	Maison d'habitation située 21 rue des Capucins	
PLOUBEZRE	propriété rurale dite convenant « La Villeneuve » ou « Kernevez »	7ha 27a 80ca
LANGOAT	propriété rurale dite « convenant Savidan »	4ha
TREGROM	propriété rurale dite « Guern Bian » ou « petit Launay » propriété rurale dite « métairie de Kerlizou »	Total : 16ha 65a 47ca
PLOUARET	Propriété rurale dite « métairie de Lan Amand »	32ha 6a
TONQUEDEC	propriété rurale dite « Rumanbut » propriété rurale dite « convenant Rochette » propriété rurale dite « Ty-Divet » propriété rurale dite « convenant Morvan »	15ha 62a 50 ca 7ha 18a 40ca 3ha 08ca 9 ha 86a 65ca
PLOUMILLIAU	propriété dite « Le Cosquer Nevez »	23ha 53a 13ca
PLESTIN-LES-GREVES	une propriété dans les carrières de St Efflam	
ST MICHEL-EN-GREVES.	deux pièces de terre	

Lors de la séance du 10 février 1941, le conseil municipal accepte simplement à titre provisoire le legs de Jean Savidan dans les conditions testamentaires qu'il a prescrites.⁹

Tous les héritiers naturels ayant consenti à l'exécution du testament et considérant que le testateur a émis le vœu que l'actif de sa succession revenant à la ville de Lannion, soit plus particulièrement affecté à des œuvres intéressant l'enfance malheureuse, le legs est accepté définitivement par le conseil municipal de Lannion le 27 février 1942.¹⁰

Jean Savidan avait stipulé dans son testament d'attendre la fin des baux des locataires pour vendre les fermes.

En 1953, le conseil municipal décide la vente des fermes provenant de sa succession. Par arrêté préfectoral du 12 octobre 1953, la ville de Lannion est autorisée à vendre par voie d'adjudication quatre fermes situées à Tonquédec, Ploubezre, Plouaret et Tregrom. Le produit de ces ventes sera affecté au financement de l'acquisition de la propriété de Toul-Linet en Plestin-les-Grèves, pour la création d'une colonie de vacances.¹¹

En 1961, la commune décide de vendre les autres fermes. Le produit des ventes sera affecté au financement des travaux d'aménagement d'une salle municipale destinée à un foyer des jeunes dans les dépendances de l'ancienne maison d'Arrêt appartenant à la commune.

De tous les biens légués à la ville de Lannion, il ne reste plus aujourd'hui que la maison où habitait Jean Savidan sise 21 rue des Capucins (actuelle rue Jean Savidan).

Depuis 1941, cette maison a eu diverses affectations dont le siège des services techniques municipaux, jusqu'à une date récente.

Si la ville décidait de détruire cette maison située dans le périmètre d'aménagement du quartier des Ursulines, il ne restera plus rien de l'immense héritage légué à la commune par Jean Savidan, ce généreux donateur qui a tant fait pour sa ville et ses habitants.

Cette bâtisse en pierre s'intègre parfaitement dans l'alignement de la rue et à proximité du monastère classé des Ursulines. Elle représente une architecture type des maisons lannionaises construites au XIXe siècle, dont nous trouvons encore plusieurs exemples et dont il faut savoir, autant que faire se peut, garder le souvenir.

L'originalité de Lannion qui revendique le label « Ville d'art et d'histoire » se doit de conserver son bâti ancien, mémoire de la ville à

⁹ Archives municipales de Lannion, délibérations du conseil municipal, 1941.

¹⁰ Ibidem, délibérations du conseil municipal, 1942.

¹¹ Arrêté préfectoral 12.10.1953, Archives municipales de Lannion.

travers les différentes époques. Au centre de Lannion, tous les styles se côtoient harmonieusement, des maisons à colombages du XVIe aux grandes façades en pierre du XVIIIe et XIXe pour le plus grand plaisir des visiteurs...

La structure de la maison «Jean Savidan» avec ses balcons en fer forgé, est en bon état. On peut simplement regretter le ravalement effectué en 1961 en cimentolithe,¹² en usage à l'époque, qui a quelque peu dénaturé sa façade. De nos jours, il est possible de remédier à ce crépi pour redonner à cette maison son cachet originel.

Ce bâtiment doit rester à Lannion le témoin de la vie de son illustre bienfaiteur et il mérite qu'une plaque y soit apposée à sa mémoire.



9 - Photos maison Savidan

¹² Devis ravalement 28.07.1960, Archives municipales

Album de la famille Jean-Marie Savidan et Cécile Le Bihan
(Parents de Jean Savidan)



10 - Jean-Marie Savidan - Cécile Le Bihan



13 - Sophie Savidan (Mme Pellarin)



11 - Tante Louise Savidan



14 - Louis Tassel
de Beauregard



15- Gabriel Toussaint
de Beauregard



12- Anne-Marie Savidan et son époux, Jules
Turquet de Beauregard



16 - Sœur Sophie
Toussaint



17-Marie Bellec
(Mme Yves Le Bihan)

**Parentèle de Jean SAVIDAN
(Aïeul paternel de Jean Léon Marie Savidan 1872-1941)**

Né le vendredi 6 avril 1787 à Langoat (22)

Marié (1) le 15 février 1813 à Tonquédec (22), avec *LE GUYON Marie Louise*.

Marié (2) le 5 septembre 1815 à Bégard (22), avec *LAGAIN Renée*.

Marié (3) le 28 juillet 1829 à Lannion (22), avec *TURPIN Juliette Charlotte*.

Parents

- SAVIDAN Jean, et - OMNES Marie Françoise,

4 Frères & sœurs

- SAVIDAN Marguerite (° 1777) x 1799 (1)*LE BEVER François*, x (2) *LE COZ Jacques*
- SAVIDAN Claude Marie (° 1780) x 1801 (1)*LE GRAND Marie*, x (2) *1842 GAREL Marie*
- SAVIDAN Joseph Marie (° 1782) x 1805 *MOREAUX Marie*
- SAVIDAN François (° 1791) x *GOURONNEC Françoise*

9 Enfants

Enfant(s) de *SAVIDAN Jean* et de *LE GUYON Marie* :

- **SAVIDAN Jean Marie, (° 1814 + 1892) x 1856 *LE BIHAN Cécile*** (photos 10)

Enfant(s) de *SAVIDAN Jean* et de *LAGAIN Renée* :

- SAVIDAN Marie Louise dite Lise (° 1817 + 1891)
- SAVIDAN Denis Marie (° 1819 + 1841)
- SAVIDAN Françoise Jeanne Marie (° 1818 + 1894)
- SAVIDAN Jean Louis (° 1820) x 1848 *SEVEAUX-LAMARRE Augustine*
- SAVIDAN Denise Alexandrine (° 1821)
- SAVIDAN Hyacinthe Marie Michel (° 1822 + 1884) x 1854 *TOUSSAINT Victoire* (photos 4)
- SAVIDAN Angélique (° 1824)
- SAVIDAN François Marie (° 1826 + 1881) x 1856 *OLLIVIER Marie*

11 Petits-enfants

Enfant(s) de *SAVIDAN Jean* et de *LE BIHAN Cécile* :

- SAVIDAN Léon Louis François Marie (° 1856 + 1926)
- SAVIDAN Amédée Jean Marie (° 1858)
- **SAVIDAN Jean Léon Marie, (° 1872 †1941)**

Enfant(s) de *SAVIDAN Jean* et de *SEVEAUX-LAMARRE Augustine* :

- SAVIDAN Marie Agathe Perrine (° 1852 + 1885)
- SAVIDAN Anne Marie Julie Augustine (° 1856 + 1923) x 1875 *TURQUET de BEAUREGARD Jules* (photo 12)
- SAVIDAN Cécile Denise Marie (° 1861 + 1895)

Enfant(s) de *SAVIDAN Hyacinthe* et de *TOUSSAINT Victoire* :

- SAVIDAN Sophie Marie Augustine* (° 1856) x *PELLARIN Paul* (photo 13)
- SAVIDAN Anne Jeanne Alexandrine Marie (° 1859) x *OLLOT Arthur*
- SAVIDAN Louise Adèle Victoire* (° 1873) x 1898 *RIVOALLAN Charles* (photo 11)

Enfant(s) de *SAVIDAN François* et de *OLLIVIER Marie* :

- SAVIDAN Gustave René Marie (° 1858 + 1944) x *PRUD'HOMME Jeanne*
- SAVIDAN Léonie Marguerite Marie (° 1859) x 1886 *CHALMET Théodore*

2 Arrières-petits-enfants

Enfant(s) de *TURQUET de BEAUREGARD Jules* et de *SAVIDAN Anne* :

- *TURQUET de BEAUREGARD Anne Louise Marie* (° 1876) x *TASSEL Louis* (photo 14)

Enfant(s) de *BOLLOT Arthur* et de *SAVIDAN Anne* :

- *BOLLOT Germaine Victoire Anne Antoinette* (° 1883 + 1883)

**Descendance de François Marie CHAUVIN
& de Catherine Marie DAMAR VILLENEUVE**

(Arrières grands-parents maternels de Jean SAVIDAN)

François Marie CHAUVIN / CHOVIN¹³

Fils de Louis CHAUVIN et de Catherine LE GUILLEC

Né à Perros-Guirec le 15.08.1765 ; décédé à Lannion le 19.12.1858 ;

Marié avec Catherine Marie DAMAR VILLENEUVE, fille de François Hyacinthe DAMAR VILLENEUVE, greffier au Tribunal de Saint-Brieuc, née vers 1780, décédée à Lannion le 1^{er}.06.1853 âgée de 73ans.

Dont 6 enfants qui suivent :

- 1 **Catherine CHAUVIN**, née en 1805, décédée en 1849 ; mariée à Lannion le 12.06.1854 avec Adolphe Dominique TOUSSAINT, doyen des avoués de Lannion.
Dont 4 enfants qui suivent :
 - 1.1 Emile François Alexis TOUSSAINT, né le 23.02.1829, qui deviendra Juge à Lannion ;
 - 1.2 Sophie TOUSSAINT, religieuse ; (Photo 16)
 - 1.3 Victoire Catherine Gabrielle TOUSSAINT, née à Lannion le 11.05.1834, décédée à Lannion le 19.01.1904, mariée à Lannion le 12.06.1854 avec Hyacinthe Marie Michel SAVIDAN, médecin, chevalier de la Légion d'Honneur, né à Lannion le 14.12.1822 , fils de Jean SAVIDAN ¹⁴qui s'était marié en 2^{ème} noces à Bégard le 05.09.1815 avec Renée LAGAIN, marchande de draps, née à Trézélan-Bégard le 09.05.1790, décédée à Lannion le 14.02.1829, fille de François LAGAIN et de Françoise Antoinette SAVIDAN .
 - 1.4 Marie TOUSSAINT, mariée avec N. BARALER.

- 2 **Anne Gabrielle CHAUVIN**, née à Lannion le 09.009.1807, décédée à Plestin-les-Grèves le 24.07.1855, mariée à Lannion le 09.11.1830 avec François Marie LE BIHAN, notaire, décédé en mer le 15.01.1836 âgé de 32 ans ;

Dont 4 enfants qui suivent :

- 2.1 Fanny LE BIHAN, née vers 1832, décédée le 29.11.1840, âgée de 8 ans ;
- 2.2 François LE BIHAN, décédé le 29.06.1903 âgé de 67ans ;
- 2.3 Marie LE BIHAN, mariée avec Hyacinthe LACOMBE ;
- 2.4 Adèle Françoise LE BIHAN, décédée à Paule le 03.05.1863, mariée le 17.10.1855 avec Jean Baptiste Marie René RUELLAN du CREHU ¹⁵, fils de René Emmanuel RUELLAN du CREHU et de Marie Alexandrine du LESLAY ; dont 3 enfants qui suivent :
 - 2.4.1 Francisque Marie René Emmanuel Alexandre Gabriel RUELLAN du CREHU, né à Lannion le 26.07.1856, décédé à Saint-Servan, marié à Saint-Servan le 21.07.1891 avec Marie Pauline GUIBERT.

¹³ De SAINT-LAURENT, Etienne, crayon généalogique de la famille CHAUVIN, recherches personnelles.

¹⁴ LARTIGUE, Jean-Jacques, crayon généalogique de la famille SAVIDAN.

¹⁵ H. FROTIER de LA MESSELIERE, Filiations Bretonnes 1650.1912, Editions René Prudhomme 1912, Imprimerie de La Manutention 1986.

- 2.4.2 Emmanuel Marie Victor RUELLAN du CREHU, né le 06.03.1858 ;
- 2.4.3 Anna Cécile Marie Augustine RUELLAN du CREHU, née le 23.04.1859.

2.5 **Cécile Marie Victoire LE BIHAN**, née à Lannion le 18.04.1835, décédée à Lannion 02.09.1878, mariée à Lannion le 28.01.1856 avec **Jean Marie SAVIDAN**, Président du Conseil d'Administration des Hospices de Lannion et Juge de Paix, né à Lannion le 14.01.1814, décédé à Lannion le 14.03.1892, fils de Jean SAVIDAN et de sa première épouse Marie Louise LE GUYON.

Dont 3 enfants qui suivent :

- 2.5.1 Léon Louis François Marie SAVIDAN, né à Lannion le 28.10.1856, décédé le 20.06.1926, Président du Tribunal Civil de Lannion, chevalier de la légion d'honneur. Sans postérité ;
- 2.5.2 Amédée Jean Marie SAVIDAN, né à Lannion le 04.03.1858, Procureur de la République, sans postérité.
- 2.5.3 **Jean Léon Marie SAVIDAN**, né à Lannion le 13.07.1872, décédé à Lannion le 31.01.1941, inhumé au cimetière de Lannion ; Procureur de la République à Guingamp et à Saint-Malo et adjoint au maire de Lannion, sans postérité.

3 **Fanny Marie Françoise CHAUVIN**, née 06.04.1811, décédée le 25.02.1878, célibataire.

4 **Victoire Pélagie CHAUVIN**, née le 30.10.1813, mariée à Lannion le 14.02.1843 avec **Gabriel Jean Eugène TOUSSAINT***, chirurgien major de la Marine, né à Lannion le 10 pluviôse An XI (30.01.1803) ; (photo 15)

5 **Anne Marie CHAUVIN**, née à Lannion le 18.09.1816, mariée à Lannion le 14.02.1843 avec Denis Marie LE BELLEC, né vers 1814, commerçant à Lannion ;
Dont un enfant qui suit :
5.1. Amédée LE BELLEC, né le 30.12.1843, décédé 15.11.1912, marié avec Marie Anne KERBORIOU, née en 1853, fille de Jean KERBORIOU, laboureur à Ploumilliau et de Marie Perrine KERFENTE, filandière.

6 **François Marie CHAUVIN**, né en 1820, décédé le 04.09.1890 âgé de 70 ans.